

# Un « ensauvagement de la société » ? Les études montrent, elles, une relative stabilité de la délinquance depuis quinze ans

La plupart des indicateurs de l'enquête dite de « victimation » de l'Insee et de l'ONDRP sont stables ou en baisse. Néanmoins, les homicides augmentent.

Par [Juliette Bénézit](#) Publié le 02 septembre 2020 à 06h11 - Mis à jour le 02 septembre 2020 à 12h07

Temps de Lecture 4 min.



Patrouille de gendarmes à Grenoble, après que des images de trafic de drogue ont été diffusées sur les réseaux sociaux, le 26 août. PHILIPPE DESMAZES / AFP

Le 5 juillet, [à Bayonne \(Pyrénées-Atlantiques\), un chauffeur de 59 ans a été frappé mortellement](#) après avoir demandé à quatre hommes de quitter son bus. A Lyon, le 21 juillet, une aide-soignante de 23 ans succombe à ses blessures après avoir été traînée au sol sur 800 mètres par une voiture, à la suite d'une banale altercation. Le 4 août, à Soisy-sous-Montmorency (Val-d'Oise), un père de famille est passé à tabac dans une laverie alors qu'il demandait à d'autres clients de porter un masque.

A Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis), une infirmière est frappée, le 11 août, pour avoir, elle aussi, réclamé le port du masque à deux jeunes gens présents dans son bus. L'été a été émaillé de faits divers particulièrement violents suscitant une vive émotion dans la société et des réactions politiques.

**Lire aussi** [Le vrai, le faux et l'invérifiable du débat sur l'insécurité](#)

Dans une interview au *Figaro*, le 24 juillet, le ministre de l'intérieur déclare : « *Il faut stopper l'ensauvagement d'une partie de la société.* » « *La France est malade de son insécurité* », ajoute Gérald

Darmanin, fin juillet, devant la commission des lois de l'Assemblée nationale. Interrogé sur CNews le 31 août, David Le Bars, le secrétaire général du Syndicat des commissaires affirme : « *On sort d'un été 2020 particulièrement inquiétant où on voit une montée en puissance quantitative des violences mais surtout une aggravation de la violence.* »

La crise sanitaire et la sortie du confinement ont-elles entraîné une augmentation significative des faits de violence ? Lesquels ? Et pour quelle gravité ?

## Pas de hausse significative

A l'heure actuelle, les seules données disponibles sur la question sont celles de la police et de la gendarmerie, publiées tous les mois par le service statistique du ministère de l'intérieur. Si les chiffres explosent en juillet 2020 (+ 15 % d'homicide, + 21 % de coups et blessures, + 38 % de cambriolages), c'est avant tout parce qu'ils sont rapportés au cumul des chiffres du trimestre précédent, soit pendant le confinement, où les faits de délinquance se sont effondrés. En avril 2020, par exemple, on enregistrait – 14 % d'homicides par rapport au trimestre précédent, – 24 % de coups et blessures volontaires.

Si l'on compare ensuite les chiffres 2020 avec ceux de l'année précédente, sur la même période, on n'observe pas de hausse significative des phénomènes en question, seulement des tendances légères à la hausse ou à la baisse en fonction des indicateurs. Les données de la police et de la gendarmerie recensaient par exemple 248 homicides en juillet 2019 ; on en compte 240 en juillet 2020. L'an passé, au cours du même mois, on dénombrait 57 729 cambriolages contre 50 469 en juillet 2020, 62 609 faits de coups et blessures volontaires contre 69 062, ou encore 13 195 faits de violences sexuelles contre 14 129.

« *Il faut prendre en compte l'état de stress et de peur dans lequel la société française est mise depuis la fin du mois de mars. Il y a une forme de panique chez certaines personnes, qui peut déboucher sur des tensions* », rapporte Laurent Mucchielli, directeur de recherche au CNRS, spécialiste des questions de sécurité. Le directeur de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP), Christophe Soullez, analyse : « *Il semble qu'on revienne à des chiffres comparables à ceux d'avant le confinement. Mais il faudra plus de recul pour savoir si la tendance est durable et s'il y a une augmentation significative de certains faits, notamment des violences, et mieux caractériser celles-ci en termes de gravité...* »

## Un effet Covid-19 ?

Les spécialistes invitent aussi à rester prudent en analysant les données de la police et de la gendarmerie. « *Les chiffres enregistrés par les forces de l'ordre sont dépendants de différents paramètres : des consignes reçues, du comportement des victimes, qui ne déposent pas toujours plainte, ou encore de l'évolution du droit, et notamment de la modification de la qualification d'une infraction, qui peut entraîner une baisse ou une hausse des chiffres sans que les pratiques, elles, n'aient changé* », explique Laurent Mucchielli.

C'est pourquoi, depuis 2007, l'Insee et l'ONDRP – collaborant plus récemment avec le service statistique du ministère de l'intérieur – publient chaque année une enquête dite de « victimation » : un échantillon représentatif de la population est interrogé sur les atteintes aux biens et aux personnes subies au cours de l'année écoulée, qu'il y ait eu un dépôt de plainte ou non, permettant d'avoir une analyse des faits de délinquance sur le long terme.

Article réservé à nos abonnés **Lire aussi** [Le gouvernement pris au piège du débat sur l'insécurité et l'« ensauvagement »](#)

La dernière enquête de victimation, publiée en décembre 2019 et portant sur les faits survenus en 2018, permet de tirer plusieurs enseignements. Il apparaît tout d'abord que la plupart des indicateurs de victimation sont stables ou en baisse. On dénombre moins de ménages victimes de vols de voitures, de cambriolages ainsi que de vols avec et sans violences. En ce qui concerne les atteintes aux personnes, si les violences dites « non physiques » sont les plus nombreuses – en 2018, 6 millions de personnes de

14 ans et plus ont subi des menaces ou des injures –, le nombre de victimes de telles agressions « *ne connaît pas de variation notable depuis 2006* », relate l'étude.

Parmi les indicateurs de victimation en hausse : les violences physiques hors ménage. Alors que le chiffre diminuait depuis une dizaine d'années, il repart à la hausse depuis 2016. En 2018, 1,3 % des individus de 14 ans et plus ont été concernés par ce type de violences, soit 693 000 personnes.

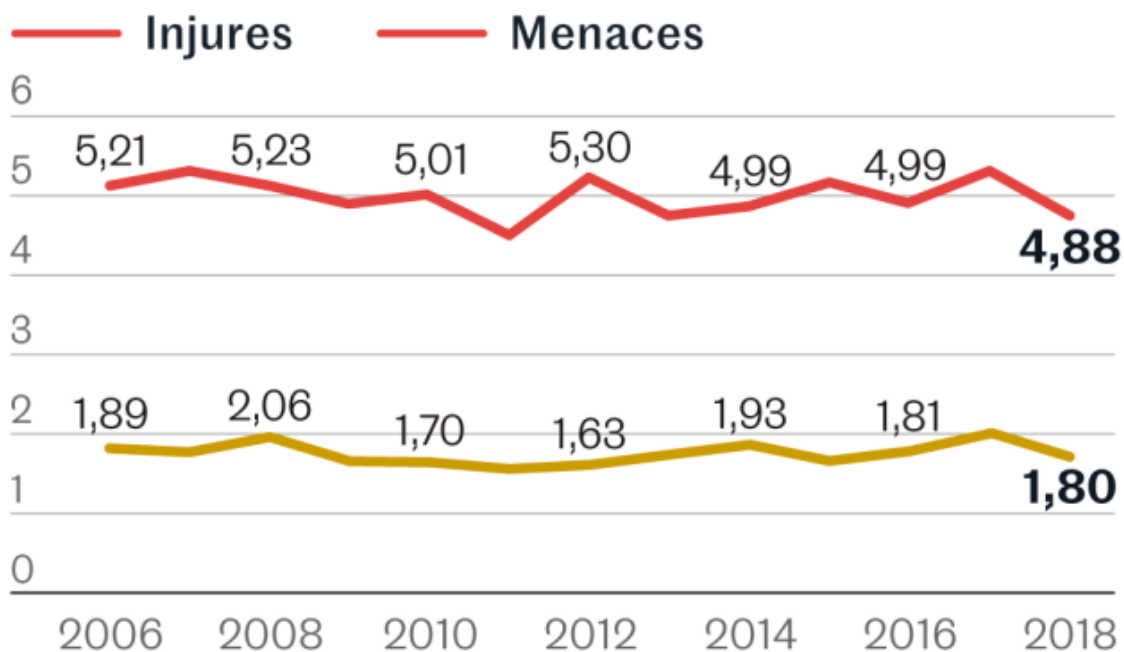
*« Il est difficile de dire si la violence observée à travers certains faits divers est nouvelle ou non même si on note une hausse régulière des tentatives d'homicides depuis 2009 ainsi que des agressions contre les représentants des autorités. Ces violences sont beaucoup plus présentes dans l'espace médiatique : elles sont filmées, diffusées et commentées, ce qui amplifie leur visibilité et leur caractère choquant »*, rapporte M. Soullez.

Article réservé à nos abonnés **Lire aussi** [Le concept de « violences gratuites », une construction politique](#)

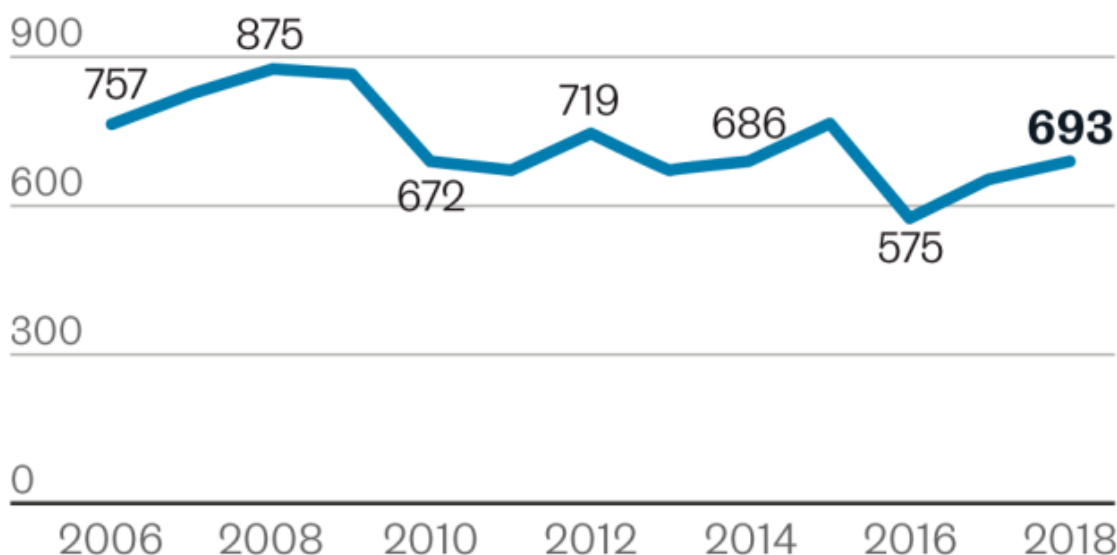
*« Les enquêtes de victimation sont toujours en retard par rapport aux derniers chiffres de la police et de la gendarmerie, car elles prennent du temps, et ne sont publiées qu'un an après la fin de l'année civile traitée »*, rapporte Renée Zauberman, directrice de recherche au Centre de recherche sociologique sur le droit et les institutions pénales (Cesdip). Et de trancher : *« Il y a un usage politique de faits divers, qui sont graves et choquants, mais qui ne permettent pas, en l'état, de tirer de conclusions sur l'ensemble de la société. »*

**Juliette Bénézit**

## Nombre de victimes d'injures et de menaces, en millions



## Nombre de victimes de violences physiques hors ménages, en milliers



Enquête réalisée chaque année auprès d'un échantillon de 15 000 ménages. Une seule personne de 14 ans ou plus interrogée par ménage.

Source : Observatoire de la délinquance  
et des réponses pénales  
Infographie : Le Monde